

CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 124

1T 2024

31^E ANNÉE



VICTOR CONTESENNE DIT BARBAUT
L'ARSÈNE LUPIN JAMBOIS

20% SUR UNE PAIRE
DE LUNETTES COMPLÈTE

LUNETTES SANS SOUCIS DE PEARLE

Une bonne vue
en permanence
à partir de

9,50 €
par mois

Avec l'abonnement **Lunettes Sans Soucis**, vous changez de look tous les deux ans, avec l'assurance de toujours bien voir. Nous plaçons gratuitement de nouveaux verres dans vos lunettes en cas de changement de dioptrie. Et comme nous savons qu'un accident est vite arrivé. **Lunettes Sans Soucis** inclut une garantie supplémentaire qui couvre les griffes, la casse, la perte et le vol de vos lunettes.*

* Actions sous conditions

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00


Pearle
opticiens

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be

ÉDITO



Le souffle d'un vent printanier annonce le retour du soleil. Les journées s'étirent, le temps se réchauffe, les sourires se dessinent, les arbres bourgeonnent... Bref, la belle saison se profile à nouveau, et cela fait du bien au corps et à l'esprit, même si la prudence est de mise et recommande de ne pas encore se découvrir d'un fil...

Comme d'habitude, votre Côté Jambes fait halte dans des endroits insolites près de chez nous : dans le repère de « Folisabelle », par exemple, ou encore

chez « LudoTrotter », une boutique où l'on peut tester les jeux de société avant de les acheter.

Plusieurs personnalités sont mises à l'honneur dans ce numéro. Nous adresserons un clin d'œil tout particulier à Dominique Allard, administrateur de notre asbl, qui partage avec nous ses chroniques « Il était une fois à Jambes » et qui vient de publier un nouveau récit historique retraçant la vie rocambolesque de l'Arsène Lupin jambois, Victor Contesenne : un régal de lecture !

On vous reparle aussi du Sart-Hulet, dont l'avenir est encore à construire, et de la Maison Jamboise qui, après un peu plus d'un an d'activité, a atteint son objectif de constituer le carrefour du monde associatif local.

Partons pour une petite visite dans nos quartiers, qui sont aussi le théâtre de belles initiatives. Évoquons notamment « La Dame à barbe », un comité au nom original récemment formé qui se montre déjà très actif à l'est de Jambes. Et toujours dans notre entité, trois nouvelles rues encore à tracer viennent de se voir attribuer leur future dénomination en hommage à des dames bien connues.

Je n'oublie pas non plus, bien sûr, de vous recommander la découverte dans ce numéro des autres nombreux sujets qui touchent également le cœur de votre vie quotidienne.

Sandrine Bertrand
Présidente



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n°124 - 1^{er} trimestre 2024 - 31^{ème} année.
Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 162 - 5100 Namur (Jambes).
info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.

Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.
Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.
Mise en page : Richard Fripiat.

Crédit photographique : AEN, Cadastre de la province de Namur, Archives de l'Etat à Namur, L'Ami de l'Ordre, Isabelle Bourlon, Noëlle Koning, Festival Mondial de Folklore de Jambes-Namur, Jean Mansuy, Vincent Lorent, Namlao, Vincent Smets, Ville de Namur
Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.



SOMMAIRE

GALERIE DÉTOUR

Noëlle Koning	2
Vincent Smets	2
Dans la lumière du noir	2

RENCONTRE par Caroline Remon

« La folie est un grain nécessaire », Isabelle Bourlon, Folisabelle	4-6
--	-----

ACTUALITÉS

Black Box Un nouvel espace pluriel	6
---	---

ANHAIVE

« La vie aventureuse de l'Arsène Lupin jambois	7
---	---

LOISIRS

Tester un jeu de société sans l'acheter C'est possible à Jambes	8-10
--	------

PERSONNALITÉ

Dr Jean Delahaut centenaire Sa recette ? Toujours garder le sourire !	11
--	----

CHRONIQUE de Dominique Allard :

Il était une fois à Jambes Le tigre de Gascogne se bagarre	12-13
---	-------

ART & PATRIMOINE

Plan et Plantations	14-15
---------------------------	-------

ACTUALITÉS

Le site militaire du Sart-Hulet à vendre Un peu plus de 37 hectares divisés en six lots	16-18
---	-------

REGARD	19
--------------	----

ACTUALITÉS

Jambes et ses voiries Trois futures rues ont reçu leur dénomination	20-22
Un nouveau comité de quartier « La dame à Barbe »	22-23

À TOUTES JAMBES

- Nouveau : Cinq abris pour vélos à Jambes 25
- La Nuit Blanche namuroise25
- Festival Mondial de Folklore de
Jambes-Namur - Appel à bénévoles25

« La folie est un grain de sagesse nécessaire »

Rencontre avec Isabelle Bourlon, Folisabelle



Isabelle est artiste créatrice, comme elle se définit elle-même.

Vous avez tous déjà vu les bannières qui flottent les jours de fête dans les rues de Jambes. « À toutes jambes, tous à Jambes... », c'est elle.

De la peinture à l'écriture en passant par le spectacle, elle imprime à tous les genres une touche très personnelle.

C.J. l'a rencontrée...

Isabelle, dites-nous, quels sont vos liens avec Jambes ?

Je ne suis pas née à Jambes, je suis née à Namur. Il y a douze ans, j'ai eu l'opportunité de m'installer à Jambes, place Sainte Calixte. Avec

mon atelier à deux pas, rue Tillieux, j'ai réalisé en grande partie mon vœu de fusionner mon lieu de vie et mon lieu de création.

J'adore Jambes ! Je vais partout à pied. Tout est proche : les commerces, les artisans ... J'adore les rues, les quais, les commerçants et puis la vue sur la Citadelle et la Meuse. Avec l'Enjambée, Namur est à deux pas. C'est comme un village au milieu d'une ville ! Un grand luxe ! Je suis fan !

Quels sont vos formations et parcours professionnels ?

J'ai toujours dessiné. Toute petite déjà, je recopiais les dessins de Boule et Bill, de Gaston, Marcel Marlier... Je voulais apprendre à maîtriser le dessin comme ces grands talents.

J'ai suivi une formation de graphiste à Saint-Luc à Liège. Durant 15 ans, j'ai travaillé à Bruxelles et Liège pour des sociétés de packaging et de promotion. Là, j'ai œuvré pour des grandes marques comme Danone, Nestlé, Novartis, Bacardi...

Les 13 années suivantes, je les ai consacrées à mes trois enfants.

Et en 2011, je me suis lancée, seule, comme artiste créatrice.

Ma motivation est de créer un monde plus vrai et plus juste.

Je pose ainsi mes connaissances et mon expérience de l'image au service de l'humain. Un rêve d'œuvrer à l'avènement d'un monde meilleur pour mes enfants !

En artiste, je « fée » ma part pour rendre un cœur à ce monde.

Vous installer en solo, c'est un rêve que vous caressiez depuis longtemps ?

Cela fait 11 ans que j'œuvre en solo. Indépendante à temps complet. J'ai toujours peint,



Isabelle Bourlon décline son art à travers la peinture, l'écriture, la, le graphisme... Elle « fée » sa part pour rendre un cœur à ce monde.

dessiné, mis en scène, fait de la déco, créé des fêtes, tourné pour des pubs, participé à des cours d'acteurs... Et puis j'adore le contact avec ma clientèle, comme une petite superette-atelier de quartier !

C'est dans mon ADN. Alors oui, je réalise un de mes rêves !

Parlez-nous de vos créations...

Je peins. Les tableaux me viennent... du ciel !

Nature, amour, humour et poésie m'inspirent. Même les brindilles me parlent ! Il m'est arrivé quelques fois de peindre sur commande. Le client m'explique alors le sujet qu'il souhaite traiter. Je l'écoute pour comprendre son vécu et sa personnalité. Et puis je demande un espace de liberté. Je suis très intuitive. Si je ne le sens pas, je refuse : c'est que c'est pour quelqu'un d'autre.

J'écris des livres d'artiste. J'en ai écrit sept. Ils parlent tous du cœur, du ciel, du temps, de la vie et du départ vers l'ailleurs. Le livre qui cartonne

depuis trois ans est un concept inédit et a pour titre « J'ai un truc à te dire ! ». Un recueil de 220 messages détachables à choisir et à offrir en toutes occasions. Du goutte à goutte de bonne humeur et d'empathie.

Fin 2023, j'ai créé un calendrier original : le *calendRiez des QRieux* ! Chaque mois est truffé de QR codes à ouvrir le jour dit. Vous y trouverez un message ou une vidéo en lien avec le mood ambiant. Si vous êtes trop pressé et allez voir trop loin, un message de patience s'ouvrira. Chaque mois comporte aussi un poster détachable au verso. Pour la réalisation de tous ces super projets, j'ai eu la chance de travailler avec deux graphistes qui supportent tous mes changements jusqu'à la création parfaite !

Dernièrement, j'ai donné une *conférence gigotée* à la maison de la poésie : « Il n'est jamais trop tard ! » pour réaliser ses rêves, pardi ! J'y expliquais un processus de création avant et pendant, ainsi que les événements et émotions

qui vont se présenter face à soi lorsqu'on est sur le chemin de ses rêves !

Je réalise des lectures aussi ! L'audio me passionne depuis quelques années !

J'ai aussi créé pour des écoles, des cliniques et polycliniques, commerçants ou artisans, certains Jambois évidemment. Mes cadres phrasés aux jeux de mots amusants sont ma touche la plus populaire.

Votre signature est reconnaissable entre toutes...

J'adore calligraphier à la main ! L'ordinateur, je l'utilise comme un piano pour les textes plus longs. Ma patte, c'est toujours les mêmes couleurs, la base de la base, noir sur blanc avec l'étoile dorée et le cœur rouge !

Les paroles d'autres écrivains, aussi belles soient-elles, je ne les recopie jamais, mon cœur préfère découvrir sa propre vérité.

Pour conclure, avez-vous un message à adresser aux Jambois ?

Oui ! « Là où la raison vous enterre, le cœur vous sauve. »



Folisabelle a également créé des visuels pour l'Association des commerçants jambois.

Folisabelle fait son chemin... Plusieurs pleines pages dans Paris Match, radios, L'Avenir, Deuzio, la télé ! Dépêchez-vous de consulter son site « <https://www.folisabelle.com> »

Et merci Isabelle pour ce petit moment partagé.

ACTUALITÉS Black Box

Un nouvel espace pluriel

EXPO RALLYE EN IMAGES
du 26/4 au 03/05 2024
Black Box Espace
Avenue Bovesse, 4C - 5100 Jambes



Depuis février, Jambes accueille Black Box, un nouvel espace pluriel proposé par le Service public de Wallonie (S.P.W.). L'objectif ? Mettre en avant le talent artistique des agents du S.P.W. en dehors de leurs champs de compétences.

Du 26 au 28 avril, l'espace proposera "Rallye en Images", une mise en lumière du rallye de Wallonie à travers le regard d'Olivier Gilgean. Les clichés, soigneusement sélectionnés, offriront aux visiteurs une immersion visuelle dans le monde palpitant du rallye, mettant en lumière la puissance des véhicules et l'habileté des pilotes. Une série de photographies d'anciens modèles sera aussi présentée avec, notamment la fameuse « Jamais contente » conçue et pilotée par le belge et wallon Camille Jénatzy en 1899 et détenteur du premier record du monde à atteindre les 100km/h.

À l'exposition s'ajoutera un « Slot Racing », des courses sur circuit électrique à tester sur place. Black Box avenue F. Bovesse, 4 B à Jambes.

ANHAIVE

« La vie aventureuse de l'Arsène Lupin jambois » *Un récit historique signé Dominique Allard*



Le 27 février dernier, les murs du musée de la Tour d'Anhaive servaient de décor à la présentation du nouveau récit historique de Dominique Allard « La vie aventureuse de l'Arsène Lupin jambois, Victor Contesenne dit Barbaut » édité par le Centre d'archéologie, d'art et d'histoire de Jambes.

Dans cet ouvrage, l'auteur retrace la vie d'un personnage haut en couleur

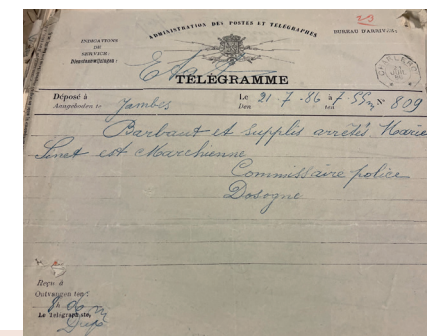
né Victor Contesenne, bien qu'il se fit faussement appeler Charles Barbaut. Un héros dont les traits se rapprochent de ceux d'un certain Arsène Lupin, héros de fiction créé vingt ans plus tard par Maurice Leblanc. Victor Contesenne a résidé à Jambes où il a commis de multiples délits et où il espérait pourtant vivre dans la quiétude comme un citoyen respectable. L'histoire ne lui donna pas raison puisque c'est aussi à Jambes qu'il fut arrêté en 1886.

Tantôt justicier, tantôt gentleman cambrioleur, beau parleur et séducteur, le héros jambois s'évade chaque fois qu'il est pris, tout comme Lupin. Tout comme Lupin, s'il exhibe des armes, il ne les utilise pas.

À l'origine de ce récit, un entrefilet paru dans un journal local de 1886 que Dominique Allard a découvert alors qu'il effectuait des recherches pour alimenter sa chronique « Il était une fois Jambes » que vous pouvez retrouver depuis peu dans votre trimestriel. Le journal évoquait l'arrestation qualifiée de « particulièrement importante » à Jambes de trois personnes impliquées dans une série de vols. Il n'en fallut pas

davantage pour intriguer l'auteur, féru d'histoire pour se lancer dans des recherches. Dans ce livre de 88 pages, Dominique Allard ne laisse aucune place à l'imaginaire. Il s'appuie sur des documents inédits et recoupe les informations disponibles pour relater les différentes étapes de la vraie vie de son héros.

Nul doute que cet ouvrage retiendra l'attention des Jambois, mais aussi de tous ceux qui aiment les énigmes policières et les romans d'aventures vraies.



Télégramme envoyé par le Juge d'instruction Deprez : Adèle Contesenne est libre.

« La vie aventureuse de l'Arsène Lupin jambois, Victor Contesenne dit Barbaut » est disponible à la vente au prix de 15 € au Syndicat d'Initiative de Jambes, à la Tour d'Anhaive, en librairies et sur les sites internet www.sijambes.be et www.anhaive.be.

Librairies :

Au Bia Bouquin - Avenue Jean Materné, 128 à 5100 Jambes

Japhan - Chaussée de Liège, 261 à 5100 Jambes
Vieux Quartier - Rue de la Croix, à 5000 Namur
Point-virgule - Rue Lelièvre, 1 à 5000 Namur
Papyrus - Rue Bas de la Place, 16 à 5000 Namur
Lipajou sprl - Place des Tilleuls, 6 à 5004 à Bouge.

Tester un jeu de société sans l'acheter

C'est possible à Jambes



Depuis un an, Jordaen Garnier a fait de sa passion son métier, ouvrant un commerce spécialisé en jeux de société.

Depuis avril 2023, Jambes compte un nouveau commerce spécifique. Et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit d'un magasin spécialisé en jeux de société où le client peut tester les dernières nouveautés gratuitement et sans obligation d'achat.

En poussant la porte du 64 avenue Materne, vous serez accueilli par le gérant, Jordaen Garnier, le dernier franchisé de l'enseigne belge « LudoTrotter ». À l'intérieur de la boutique, vous trouverez une large gamme de jeux de société indisponibles dans la grande distribution, à l'exception de quelques bons vieux classiques comme le Monopoly ou le Cluéo. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les tranches d'âge, pour les connaisseurs comme pour les novices.

Face au comptoir trônent une table et six chaises. « Pendant la journée, il m'arrive souvent de tester des jeux, de jouer aux cartes, ... Installé face au comptoir, je peux m'occuper des clients qui entrent, répondre à leurs questions et les servir », explique Jordaen Garnier.

À l'arrière se trouve la salle de jeu accessible gratuitement durant les heures d'ouverture du magasin et qui peut accueillir jusqu'à 36 personnes. C'est là que tous les vendredis en fin de journée et jusqu'à pas d'heure, ainsi que les samedis et dimanches de 10 à 18 heures, les clients viennent tester les dernières nouveautés.

1.200 références disponibles

Le concept se veut convivial et antistress. Quoi de plus sympa que de pouvoir tester un jeu et



Pour participer au « YU-GI-Oh », jeu de carte de stratégie japonais basé sur un manga, chacun doit avoir ses cartes, ses dés et un deck (Main, Extra ou side).

de vérifier si l'on y accroche avant de l'acheter ? D'autant qu'en matière de jeux de société, il existe des milliers de références disponibles. Chaque année, ce sont près de 3.500 nouveaux jeux qui sortent. « Les jeux de société d'aujourd'hui ont évolué », explique Jordaen Garnier. « Ils ne se basent plus uniquement sur la chance comme il y a 20 ans. Ils font énormément appel à la stratégie, à certaines connaissances, à la réflexion et à la logique, même si une part de chance reste tout de même présente. Ici, je dispose de 1.200 références quand mes collègues de Charleroi et de Nivelles en ont jusqu'à 5.000. Chaque vendredi, j'accueille en moyenne une quinzaine de personnes gratuitement. Elles viennent se confronter aux nouveautés et, en échange, elles sont invitées à consommer un soft payant car, ici, l'alcool n'a pas cours ! Mais ce n'est pas une obligation ! Au même titre qu'il n'y a aucune obligation d'achat. Tester un jeu avant de l'acquérir permet de ne pas regretter son achat ».

« J'peux pas, j'ai soirée jeu de société »

Telle pourrait être la réponse de ces adeptes du jeu de société à n'importe quelle autre sollicitation. Car pour Maxime, André, Quentin, Michaël, Nicolas, Anthony, Audric, Vivien, Adrien, Célestin, Christophe et les autres, le vendredi, c'est soirée jeu ! Ils viennent de Mont-Godinne, de Rochefort, de Gembloux, de Ciney, du centre de Namur ou sont Jambois. Pour eux, il n'est pas question de manquer le rendez-vous. Ils

repassent directement du boulot pour s'adonner à leur passion.

Ce vendredi 2 février, le hasard a voulu que la soirée tourne autour des jeux de cartes. Une vingtaine d'adeptes sont là, fidèles au rendez-vous. Ils sont tous venus avec leur « deck » construit, entendez par là avec leur tapis et leur jeu de cartes, entre 40 et 60, stratégiquement composé. Dans la boutique et l'arrière-boutique règne une certaine excitation, une atmosphère fébrile et en même temps joyeuse.

Une majorité des présents a opté pour le « YU-GI-Oh », un jeu de stratégie japonais basé sur un manga écrit et animé, qui se joue en duel et en deux manches gagnantes. « Ce soir, explique Jordaen Garnier, ils sont 17 à jouer au « YU-GI-Oh » et 4 au « Magic », un autre jeu de cartes. D'autres vendredis, ils choisissent des jeux de société ».

Pour bien commencer la soirée, chandeleur oblige, le gérant dépose deux assiettes contenant chacune une pile de crêpes faites maison pour combler les petits creux de la soirée qui s'annonce longue. Au programme, un tournoi pour chacun des deux jeux.

Ce soir-là, c'est André, un habitué du lieu, qui prépare le tournoi de YU-GI-Oh et constitue les duos qui vont s'affronter. « Je travaille juste en face. Donc, quand j'ai fini ou que j'ai ma pause, je passe ici. Parfois, j'essaie des jeux de société. D'autres fois, je joue aux cartes, ça dépend. Peu importe le jour de la semaine, pour peu qu'il y ait 4 joueurs, on peut lancer un tournoi. À l'inscription du tournoi, soit on paie 5 euros et on reçoit un petit paquet de 3 cartes qu'on appelle un OTS (officiel tournament store), soit on en paie 10 et on reçoit 3 paquets de 3 cartes. On espère évidemment tous que l'un des paquets contienne une carte rare. Quand il y a 10 participants dans un tournoi, les 5 premiers gagnants reçoivent un « booster », c'est-à-dire une carte en plus ».

Après avoir annoncé tous les duels, chacun s'installe face à son adversaire et le tournoi peut commencer. C'est le moment de se concentrer. Dans l'arrière-boutique, Antony, 30 ans, témoigne avant d'affronter Bastien. « Je me suis fait plus rare ces derniers temps, mais avant, je venais souvent. C'est l'occasion de retrouver des amis avec qui je partage une passion commune, les jeux de cartes. Les jeux de cartes sont vraiment mon dada ».



Chaque joueur commence la partie avec 8 000 Points de Vie.
L'objectif ? Arriver à ce que l'adversaire n'ait plus aucun point de vie.

À une autre table, Vivien en duel contre Sébastien explique qu'il vient de Mont-Godinne. « Je viens tous les vendredis et aussi le dimanche quand il y a les tournois. S'il y a d'autres événements le samedi, j'essaie de venir. À chaque fois, je prends mes classeurs avec toutes mes cartes de jeux. Je profite de la soirée pour montrer ma collection et voir s'il est possible soit d'en vendre, soit d'en échanger avec d'autres. Pour le moment, les ventes de cartes fonctionnent mieux que les échanges ».

Quant à Michaël, un Liégeois installé à Jambes, il confie venir 3 à 4 fois par semaine, et il est même devenu ami avec Jordaen. Une amitié que le gérant a d'ailleurs développée et cultive avec tous les joueurs. « On vient ici pour se détendre, pour jouer, pour rencontrer des gens, pour l'ambiance. Tous les amis que je me suis faits depuis mon installation à Jambes, je les dois à Jordaen et à sa salle de jeux. Je viens même ici avec mon collègue de travail. Le YU-GI-Oh, je suis tombé dedans quand je devais avoir 8 ans. Je regardais l'animation adaptée du manga japonais à la télé jusqu'à environ mes 14 ans. Puis ça a été adapté en jeu de cartes à collectionner. J'ai grandi avec ça. Je m'en suis désintéressé un moment pour m'y remettre plus tard, d'abord par nostalgie et puis pour l'aspect assez compétitif qui s'est développé puisque des tournois locaux (TCG) et même nationaux sont organisés ».



Christophe Faite, champion de Belgique 2023 de YU-GI-Oh

Et à propos de tournois nationaux, on notera la présence de Christophe Faite, champion de Belgique 2023 de YU-GI-Oh. Le Rochefortois a remporté le titre à l'issue d'un tournoi en 13 matches qui réunissait 180 joueurs.

Outre les soirées jeu du vendredi soir, les événements du samedi et les tournois du dimanche, Jordaen Garnier organise également tous les derniers samedis du mois une soirée « jeu mensuel ». Elle débute en fin d'après-midi et, comme les soirées du vendredi, on ne sait jamais à quelle heure elle se terminera...

LudoTrotter
64 Avenue Jean Materne

PERSONNALITÉ

Dr Jean Delahaut centenaire

Sa recette ? Toujours garder le sourire !



Le Docteur Jean Delhaut, frère de Mariette et centenaire depuis quelques mois.

Dans la famille Delahaut, on vit centenaire. Après Mariette Delahaut qui a célébré ses 100 ans en 2022 et qui nous a quittés le 7 octobre dernier, c'est son frère Jean qui a franchi le cap le 24 novembre 2023.

Quelques jours avant cette date, le 20 novembre, les autorités communales célébraient le centenaire entouré de ses enfants et de nombreux convives, avec pour décor la grande salle de la maison de repos voisine. Une réception en toute simplicité agrémentée du discours de Charlotte Deborsu, Échevine et officier d'état civil, dont Jean Delahaut garde un très bon souvenir parce que, dit-il, « le propos était charmant et très positif. Cela m'a ému. Elle a trouvé les bons mots ».

Plein de vie et un brin taquin, Jean Delahaut impressionne tant sa mémoire est vive et précise. Le secret de sa longévité ? Toujours rester positif et garder le sourire. Le médecin retraité spécialisé en ORL et en médecine du sport est un battant qui fait face aux problèmes. « Quand j'en ai un, je cherche la solution. J'ai toujours bien aimé gagner, mais sans égratigner les autres et tout en restant honnête ».

À propos de son âge, le jeune centenaire évoque une certaine mélancolie car vieillir, estime-t-il, c'est perdre en autonomie. Mais il s'empresse de préciser que c'est tout relatif car il a la chance de se débrouiller seul dans nombreux aspects de la vie quotidienne quand bien des personnes de son âge sont pratiquement clouées au lit.

Sa vie, Jean Delahaut l'aime ! Et d'ailleurs, si c'était à refaire, il referait incontestablement le même parcours car, en devenant médecin, il a réalisé son rêve d'enfant. Néanmoins, il travaillerait moins et partagerait davantage de temps avec ses six fils. « Je me suis peu occupé d'eux. J'ai travaillé pour leur permettre de faire des études, et c'est réussi puisque tous ont obtenu leur diplôme et jouissent d'une belle situation professionnelle à Namur ».

Sa carrière de médecin ORL n'aurait probablement pas été celle qu'il a vécue sans le soutien indéfectible de son épouse, décédée il y a 30 ans et qui a assumé beaucoup de responsabilités vis-à-vis de l'éducation de ses fils.

Un amoureux inconditionnel des mots

Lire des romans policiers — Agatha Christie, Stanislas-André Steeman, ... — et écrire, surtout des poèmes, ont longtemps fait partie de ses passions. On lui doit d'ailleurs le recueil de poésie « À cœur ouvert » paru aux éditions du Confluent en 2006. Aujourd'hui, cet amoureux des mots n'écrit plus, mais il dispose de près de 350 poèmes qu'il a écrits et qu'il ambitionne de réunir, en partie, dans un second opus. L'heure est à la sélection des textes. Le jeune centenaire espère terminer le recueil car, confie-t-il, « Je peux disparaître demain : à mon âge, j'ai dépassé le cadre des statistiques normales ».



Le Tigre de Gascogne se bagarre



La Foire du Trône à Paris. Rabasson s'y produisait.

À l'époque de cette histoire, un service militaire était organisé par tirage au sort. Ces jours très particuliers étaient souvent l'occasion de kermesses et festivités diverses. Les uns fêtaient leur sort favorable, les autres voulaient oublier leur enrôlement à l'armée, pour deux ans au moins. Parfois, ça tournait mal.

Le 22 février 1895, les jeunes du canton de Namur sont convoqués pour l'opération. Elle a souvent lieu dans la salle de justice de paix de l'hôtel de ville. Un groupe de forains français est à la fête et rentre l'après-midi à Jambes. Un certain Mordant marche en

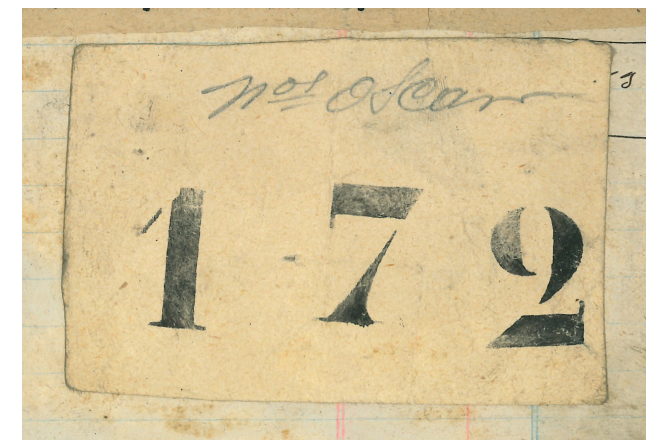
tête, faisant tourner un énorme gourdin au-dessus de sa tête, tel un tambour-major de fanfare. Parmi eux le lutteur de foire Jean-Baptiste Januel, dit Rabasson. Il a soixante ans mais était une célébrité dans les années mil huit cent cinquante à travers la France. Ce fut l'une des vedettes de la Salle Montesquieu à Paris où les lutteurs professionnels se défiaient devant un public nombreux. On les connaît sous leurs noms de scène : Arin le terrible Savoyard, Faouet le Fauve des Jungles, Rivallon le Serpent de la Loire, Vincent l'Homme de fer, Mina l'Hercule du Midi et notre Rabasson, dit le Tigre de Gascogne ou le Taureau de

la Gironde, que l'on décrit « musculeux et râblé ».

À l'entrée du pont de Jambes, un certain Tasiaux qui tient un cabaret rue du Four à Namur (à l'emplacement de la place Maurice Servais actuelle) les provoque. Ils doivent se connaître pour des faits antérieurs. Heureusement, les agents de police Lepas et Lamy, postés là pour éviter le grabuge, les dispersent. Mordant crie à Tasiaux : « Tu as de la chance que la police est là, sinon tu serais allé à l'eau ! ».

Furieux, Tasiaux rassemble à Namur une bande de comparses, tous passablement éméchés. Ceux-là arrivent à Jambes à la poursuite des forains français. Ils les rencontrent dans un café de la Grand'Rue (aujourd'hui l'avenue Bourgmestre Jean Maternel) tenu par un certain M. Jonckers. Une bagarre indescriptible s'ensuit : la maison est mise à sac, on s'échange coups de poing, de pieds, de gourdin, de couteau et de poignard. La famille Jonckers doit s'enfuir, les voisins descendent les volets et s'enferment. La bataille rangée s'étend sur la rue. Vite, la police de Jambes arrive sur place mais, dépassée, doit faire appel à la gendarmerie de Namur. On sépare difficilement les forcenés, dont un grand nombre est d'ailleurs mis hors de combat en raison des blessures qui leur ont été infligées. Quand cesse la bagarre, on relève quinze blessés, conduits à l'hôtel de ville tout proche où ils sont soignés par les docteurs Lambillon, Piret et Ranwez, mandés par le commissaire de police.

Un des Français les plus malmenés, du nom de Cléret, doit subir une douloureuse opération : on doit énucléer un œil exorbité à la suite d'un coup violent. On craint également pour l'autre œil, et on redoute même une méningite.



« Billet de tirage au sort. Les billets étaient enroulés dans une petite gaine en bois. Tournant dans un tambour, les gaines en étaient extraites une à une lors du tirage au sort. »

Le lutteur Rabasson, bien qu'il ait pris des coups plus qu'il n'en a donnés, a été arrêté pour purger une condamnation antérieure.

L'affaire est traitée par le Tribunal correctionnel de Namur le 3 mai 1895. Les prévenus les plus violents sont condamnés à deux ans de prison, d'autres à sept mois et tous à des amendes variées et des réparations financières aux dommages causés au pauvre Cléret.

Deux condamnés vont en appel à Liège. Leur peine y sera confirmée. L'avocat général Beltjens déclare à l'audience : « Ces faits odieux se représentent malheureusement trop souvent lors du tirage au sort. C'est un salutaire exemple qu'a fait le tribunal de Namur en condamnant sévèrement les principaux auteurs de cette scène. »

Sources :

L'Ami de l'Ordre, 24 et 26 février, 6 et 11 mai et 26 juin 1895

Archives de l'Etat à Namur, Tribunal correctionnel de Namur. Fonds ancien, cote J154.

Plan et plantations¹

Entre 1802 et 1807, l'administration française lança un vaste projet dans tout l'Empire (et donc dans nos régions aussi !) : dresser le « Cadastre par nature de culture » pour plus de 10.000 communes. Le plan concernant la commune de Jambes est daté du 18 août 1805.

Cadastre par nature de culture ?

Ce type de cadastre n'évalue pas toutes les parcelles mais seulement les masses de toutes celles affectées à une même culture. Les masses sont donc constituées par l'ensemble des parcelles contiguës affectées à une même culture, sans distinction des limites de propriété.

La finesse de ces plans est cependant limitée : le cadastre ne connaissait que de grandes catégories de culture, et donne du coup une image assez systématisée du paysage agricole.

L'administration fut poussée dans ce projet par la réforme de la fiscalité française adoptée dans le contexte révolutionnaire en 1790 : désormais, le revenu imposable à chaque bien devrait être évalué par l'affectation à sa superficie d'un revenu moyen à l'hectare, calculé dans chaque commune pour chaque classe de culture.

Considérant qu'établir un cadastre parcellaire serait trop ambitieux, trop chronophage et surtout trop onéreux, l'administration opta en 1802 pour un arpentage et une évaluation « par nature de culture ». Elle considérait que cela permettrait de faire une estimation assez précise du revenu global de chacune des communes cadastrées. Cependant, contrairement à ce qui était prévu, les inégalités de l'imposition se trouvèrent accentuées avec ce système, et la population réclama le fameux cadastre parcellaire promis depuis 1790. En 1807, le plan « par

nature de culture » fut donc abandonné au profit de ce nouveau projet de cadastre.

Les plans par nature de culture étaient donc levés in situ par des géomètres, placés sous l'autorité du « géomètre du département », qui menaient sur le terrain les travaux d'arpentage nécessaires : délimitation communale, triangulation, levé de détail, rédaction de la minute et du tableau indicatif, calcul des contenances, ...

Sur base des levés, les géomètres établissaient le « plan-minute », dessiné au trait.

Ce plan-minute était ensuite vérifié, copié sur un calque et envoyé à Paris au bureau des dessinateurs attachés au ministère.

Trois copies en couleurs (lavis) étaient réalisées, l'une destinée à la Direction départementale des Contributions directes, la seconde aux archives communales, la dernière restant à Paris.

Tous les plans produits par l'administration sont organisés de la même façon. Le cartouche² pré-imprimé sur les feuilles à dessin reprend le nom de la commune, le département, l'arrondissement et le canton, la date d'achèvement du levé du plan, ainsi que les noms du géomètre en chef et de l'arpenteur.

Les plans sont systématiquement orientés vers le Nord, et dressés à l'échelle 1/5000^e.

Les teintes représentant les diverses cultures sont conventionnelles³. Le bâti est indiqué en masse en carmin, couleur traditionnelle pour l'usage. Les étendues d'eau sont également levées avec précision : elles peuvent être imposables.

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes



Plan « masse de cultures » de la Commune de Jambes, 30 thermidor an XIII.
AEN, Cadastre de la province de Namur. Plans manuscrits, 834. © AEN.

Notes :

1. Le plan de Jambes est publié dans *Florilège des Archives de l'Etat à Namur*, sous la direction d'E. Bodart, Namur, 2023, p. 64. Merci aux Archives de l'Etat de Namur de nous avoir très aimablement fourni cliché et informations.

Pour plus d'informations sur le sujet, voir De Spiegeler, P. Gémis, *Quand la Wallonie était française : plans par masse de cultures (1802-1808)*, t. 1. Province de Namur, Namur, 2014.

2. Ce cartouche est orné du profil du 1er Consul, et de part et d'autre de chutes d'objets symboliques de l'Agriculture et de la Topographie.

3. Bleu ondulé pour les étangs et cours d'eau, sillons verts sur fond blanc pour les jardins, vert foncé pour les bois, rouge pâle ou violacé pour les vignes, jaune pâle avec des pointes vertes pour les vergers, ocre pour les terres labourables, vert pomme pour les prés, vert pâle et flaches pour les pâtures, blanc pour les routes et cours, ...

Le site militaire du Sart-Hulet à vendre

Un peu plus de 37 hectares divisés en six lots



Le domaine militaire était délaissé depuis le transfert du « Polygone du Génie » à Amay en 2018.

À la fin de l'année 2021, Côté Jambes n°115 évoquait le devenir du site militaire du Sart-Hulet. Le site est en effet désaffecté depuis 2018 suite au transfert du « Polygone du Génie » et de tout le domaine militaire vers la caserne d'Amay.

On y prévoyait initialement la construction d'un « Planet Bike » comprenant un vélodrome couvert et un centre sportif dédié à la pratique du vélo pour tous. Défendu par le ministre du Budget et des Sports, ce grand projet avait pour objectif de relancer la formation des plus jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à toutes les disciplines du cyclisme. Malheureusement, il a été abandonné par la Région Wallonne fin octobre 2022.

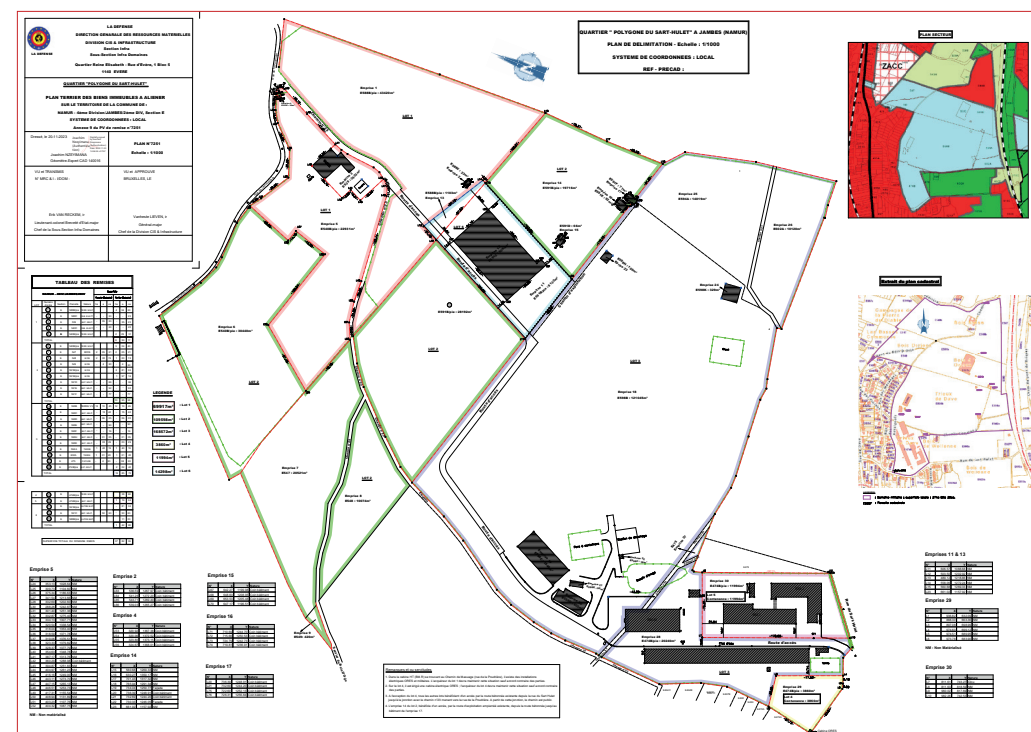
Il ne restait plus comme option pour la Défense que la mise en vente publique du site, ce qui est advenu peu après.

Une division du site

Ce vaste terrain de 37,82 hectares a été subdivisé en six lots destinés à la vente. Leur prix oscille entre 290.000 € et 3.500.000 €. La plus grande partie du site est classée en zone d'équipement communautaire où l'on peut envisager le développement de projets sportifs ou scolaires.

Quel avenir pour le site du Sart-Hulet ?

Depuis l'abandon du « Planet Bike », les projets se suivent et les idées ne manquent pas. Par exemple, celui d'une piscine olympique. En effet, par l'intermédiaire du Bureau économique de la Province (BEP), la ville de Namur a commandé une étude ayant pour but de trouver le site le plus adéquat pour ce type d'activité en tenant compte d'impératifs comme la mobilité, l'aménagement du territoire, l'affectation du sol, ... Selon la



L'ensemble du domaine militaire du Sart-Hulet a été divisé en 6 lots

conclusion de cette étude, le site du Sart-Hulet répondait à bon nombre de critères tout en étant pas totalement adéquat notamment en matière de transports en commun, peu développés à cet endroit.

Le Collège communal en a pris son parti. Il envisage à présent d'édifier la nouvelle piscine sur l'emplacement du P+R de Bouge, manifestement surdimensionné. Un tel projet nécessite de trouver un terrain de minimum 2 hectares libre de toute occupation. Pour Maxime Prévot, bourgmestre de Namur, « des terrains de cette dimension au cœur de ville, il n'y en a plus guère. Et l'on ne peut pas non

plus implanter un tel projet au milieu des champs, à la place de terres agricoles. Les contacts ont été pris avec le cabinet du Ministre Henry dont on attend un positionnement officiel pour pouvoir aller plus loin ».

En novembre 2023, l'association Projet Éole, dont le siège se situe rue de Coppin à Jambes, annonçait son souhait de créer sur le site du Sart-Hulet une nouvelle école secondaire à pédagogie dite active et diversifiée. Ce qui n'était encore qu'un projet en 2023 va se concrétiser puisque, le 26 janvier dernier, l'association a signé le compromis de vente visant l'acquisition du lot 5, soit un peu plus d'un hectare (11.994 m²) comportant deux bâtiments et une parcelle de terrain nu. Coût de l'investissement : 3.500.000 € financés à 70% par une subvention de la FWB, le solde de 30% étant couvert par un emprunt souscrit par l'association.

À la rentrée prochaine d'août 2024, l'école devrait ouvrir cinq classes de première secondaire, soit 120 places. Chaque année, l'école se verra dotée de 4 ou 5 nouvelles classes par niveau supplémentaire, de sorte que, si tout va bien, l'établissement pourra disposer à terme de



Acquis par l'association Projet Éole, le lot 5 accueillera dès la rentrée de septembre 2024, une nouvelle école secondaire à pédagogie dite active et diversifiée.

quelque 624 places permettant de couvrir les six années que compte le cursus secondaire.

Un écrin de biodiversité

Plus récemment, les associations Ramur, Natagora et un collectif de riverains baptisé « Poudre de Génie » ont lancé une campagne de sensibilisation dans le but d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de préserver sur le site un écrin de biodiversité d'environ 7 hectares, en suggérant la création d'un centre d'éducation à l'environnement et d'une réserve naturelle.

La ville de Namur et la Région (le DNF) ont fait savoir qu'elles ne disposaient pas du budget souhaité. Quant aux associations Natagora et Ardennes et Gaume, toutes deux gestionnaires de réserves naturelles, elles ne seraient pas éligibles à des subventions lorsqu'il s'agit d'achat à des institutions publiques.

Un avenir à encore à construire

La réaffectation globale de l'ancien domaine militaire n'est pas encore pour demain puisque au terme de la mise en vente de fin février, seuls trois lots ont trouvé acquéreurs avec promesses de vente signées : le lot 5 comportant le projet d'école, le lot 2 et le lot 3.

Pour ce dernier, le compromis de vente a été signé par la société VALONIS Real Estate III,

une des entreprises appartenant à Dany Bajjot, anciennement administrateur délégué de la société éponyme. L'homme d'affaires conçoit plusieurs idées de développement, mais doit encore rencontrer la ville de Namur et la Région afin d'estimer quel projet répondrait le mieux aux attentes de tout le monde. Le lot considéré est une zone de plus de 16 hectares, pour partie bâtie et pour partie non bâtie, située, tant au plan de secteur qu'au schéma de développement communal, en zone de services publics et d'équipements communautaires. Autrement dit, il n'est pas question d'y voir se construire des logements de toute nature comme le garantissent une série de réglementations communales et régionales, à moins bien sûr, qu'il y ait un changement d'affectation au plan de secteur et au schéma de développement communal.

Au terme de la clôture des offres pour le lot 2, la Défense en a reçu cinq. Les meilleurs offrants ont été départagés le 15 mars lors d'une séance d'arbitrage au moyen d'enchères à main levée. Une promesse de vente a été signée le même jour avec le futur propriétaire.

Quant aux lots 1, 4 et 6, ils n'ont fait l'objet d'aucune offre. La Défense devrait probablement les remettre en vente à moyen terme.

Les 6 lots

Le **lot 1** (lieu-dit « Bois Nusse ») est une zone d'espaces verts au plan de secteur et au schéma de développement communal. Il comprend l'ancienne ferme Paulet datant de la moitié du XIX^e siècle, reconvertie ultérieurement en musée par la Défense.

Le **lot 2** (lieu-dit « Bois Dorjoux ») couvre quelque 11 hectares de bois présentant un intérêt pour la biodiversité ; il assure une continuité avec le Bois du Sart-Hulet et la zone humide de la Poudrière.

Le **lot 3** (lieu-dit « Trieux de Dave ») s'étend sur plus de 16 hectares au sud-ouest du site.

Le **lot 4** situé à l'extrême sud du site est une zone actuellement non bâtie en grande partie bétonnée, avec accès direct à la rue du Sart-Hulet. Elle est pour partie en zone d'habitat et pour partie en zone de services publics et d'équipements communautaires.

Le **lot 5** (également situé au lieu-dit « Trieux de Dave ») s'étend en zone de services publics et d'équipements communautaires et se compose de deux grands bâtiments (BM.I. Sud et BM.J.) reliés par une passerelle.

Le **lot 6** (lieu-dit « Bois Dorjoux ») comprend un hangar de plus de 5.000 m² et deux cours extérieures bétonnées. Il est inscrit au plan de secteur et au schéma de développement communal en zone de services publics et d'équipements communautaires.



Frédéric Laloux,
Rédacteur en chef

REGARD

Jusqu'à quel point la technologie peut-elle nous aider dans notre quotidien ? C'était le point de départ de ma réflexion lors de la rédaction de mon billet dans la précédente

édition de la revue. Pour tenter d'obtenir une réponse à ma question, j'ai déterminé le thème de mon « Regard » et je l'ai soumis à l'intelligence artificielle pour le rédiger.

Vous avez donc été confrontés à un texte, que j'ai approuvé, mais qui n'était pas strictement de moi. Effectivement, certaines expressions

employées ne collaient pas au style de mon écriture habituelle. Est-ce grave ? Oui et non !

Il est vrai que se faire aider n'est pas inhabituel, mais il ne faut pas en perdre sa personnalité. La technologie est utile, mais doit rester à la place qui est la sienne.

Je dois vous avouer que cette expérience m'a un peu dérangé. Je ne me suis pas senti à l'aise de vous proposer un texte que je n'avais pas rédigé.

La conclusion de cette expérience est qu'il faut se méfier des intelligences artificielles qui sont de plus en plus nombreuses dans notre existence : ce serait une erreur de croire que la facilité peut être acceptée sans discernement.

À chacun de juger dans quelle mesure et dans quels cas il est judicieux de faire appel à ces nouvelles technologies qui forment de plus en plus notre quotidien. C'est un des avantages indéniables que nous offre notre liberté de penser.



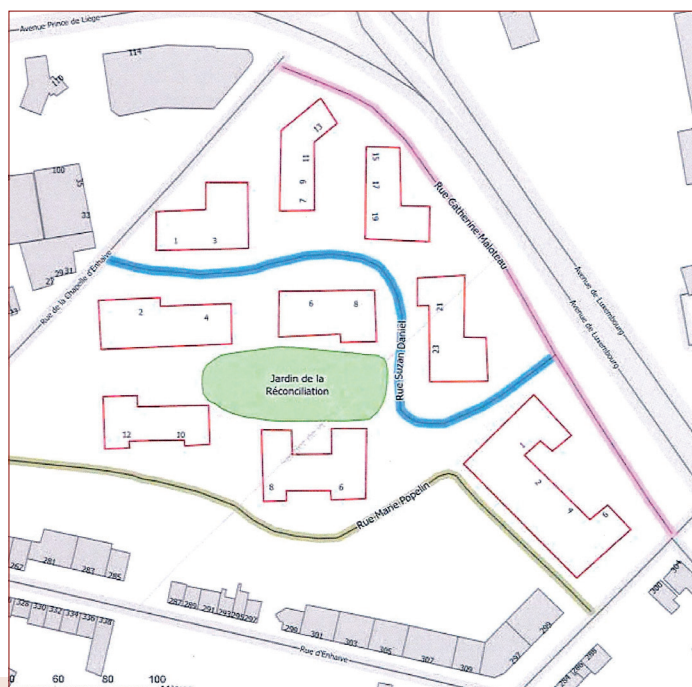
En 1994, le Côté Jambes n° 10 dédiait une page blanche à la mémoire des 10 commandos du 2^e Bataillon de Flawinne assassinés à Kigali (Rwanda). Le 12 avril 2024, soit 30 ans plus tard, un hommage, ouvert à tous, leur sera rendu à 11h30 rue Durieux à Namur (Flawinne). Ne Jamais oublier!



Retranmission de la cérémonie en direct sur la page Facebook de Namur-Capitale, le cœur des Wallons  LIVE.

Jambes et ses voiries

Trois futures rues ont reçu leur dénomination



Le futur quartier sera desservi par trois nouvelles rues qui porteront des noms de femmes.

du parc d'Enhaive nécessite la création de trois nouvelles rues. Elles porteront des noms de femmes selon la volonté de la commune de féminiser davantage le nom des espaces publics et des voiries de son territoire. La commune a entamé cette démarche de féminisation du nom des espaces publics en 2015 pour tenter de corriger le privilège accordé aux hommes dans les odonymes.

À l'époque, une liste de noms de femmes a d'ailleurs été dressée, alimentée par les suggestions de Namur'Elles, une plateforme de défense des droits des femmes qui veille à l'égalité entre les hommes et les femmes, par différentes formations politiques, par des échevins, ou encore par des rhétoriciens de l'Athénée royal de Jambes.

Trois personnalités mises à l'honneur

C'est dans ce vivier que les autorités communales ont puisé les nouvelles dénominations des voiries du parc d'Enhaive. Il faut savoir que l'attribution du nom d'une personne à un espace public ou à un bâtiment public nécessite que ladite personne soit décédée depuis 5 ans au moins.

La première des trois voiries portera le nom de Catherine Maloteau (née Catherine Dona), la première femme à qui fut confiée une charge officielle importante à la ville de Namur sous l'ancien régime. Elle est devenue bourgmestre de Namur, succédant à son mari décédé en 1734. La seconde rue met à l'honneur Marie Popelin, la première femme docteur en droit



RÉACTION

Maxime Prévot,

Maxime Prévot
Bourgmestre en charge
de la Culture

Les dénominations des espaces publics sont le reflet d'une époque

La disproportion entre les noms d'hommes et de femmes mis à l'honneur est évidemment une injustice, mais aussi le reflet de l'histoire et notamment de ces périodes où les décideurs étaient quasi tous exclusivement des hommes, et où, lorsqu'il s'agissait de mettre des responsables politiques à l'honneur, la grande majorité d'entre eux étaient aussi du

de Belgique. La troisième est dédiée à Suzan Daniel, activiste lesbienne fondatrice du tout premier groupement LGBT du pays.

Les travaux du futur parc d'Enhaive devraient commencer dans le courant de l'été 2024 par la construction des voiries, et en premier lieu par la rue Catherine Maloteau, le long de l'avenue du Luxembourg.

En 2023, d'autres rues ont également vu le jour dans les différentes entités de la commune, comme par exemple à Bouge où les deux dernières dénominations de rue datent du 12 décembre. Toutes les deux se situent dans le nouveau parc d'activité économique « Care-YS » créé par le Bureau économique de la Province et dédié au secteur de la santé. Dans le cadre de la démarche de féminisation des noms de rue, la première voirie se nomme rue Claire Froidmont en hommage à une femme médecin qui fut l'une des fondatrices de l'association « Les Perce-Neige » à Jambes. La seconde rue reçoit le nom de l'infirmière anglaise Elsie Gladstone inhumée dans le quartier militaire du cimetière de Namur. En soignant des patients atteints de la grippe espagnole, elle contracta elle aussi la maladie et en mourut le 24 janvier 1919. La Royal Red Cross lui a été décernée, mais elle est décédée avant d'avoir pu la recevoir.

genre masculin. C'était le trait d'une époque heureusement révolue. Il faut maintenant se placer dans une démarche où l'on corrige le tir, à la fois à la faveur de l'enjeu de l'égalité hommes-femmes, mais aussi de l'émergence de nouvelles aspirations et réalités : la reconnaissance des afro-descendants et du travail réalisé grâce à la migration italienne ou marocaine par exemple, les enjeux de l'égalité sexuelle, les revendications des LGBT, les préoccupations écologiques, ... Les choix opérés par une ville pour sélectionner des toponymes sont le reflet d'une époque. La nôtre se veut justement plurielle là où, voici plusieurs décennies, les références étaient presque exclusivement masculines.

Avec ces nouvelles voiries, la commune comptera 1799 rues, chemins, clos, venelles, promenades, squares, places et quais, dont 40, soit 2,2%, porteront le nom d'une femme contre 19 avant 2019. À Jambes, le pourcentage de dénominations de rues dédiées à des femmes atteint 3,9 %, soit sept rues sur un total de 176 voiries répertoriées.

Tendre vers la parité hommes-femmes des dénominations des espaces publics.

Est-il raisonnable d'espérer tendre vers une parité hommes-femmes ? Il semblerait que non ! Peut-on imaginer qu'à terme, au moins 50 % des espaces publics de la commune porte le nom de dames ? Ici encore, la réponse est non. « *Tout simplement, explique Maxime Prévot, bourgmestre de Namur, parce que le phénomène de création de nouvelles voiries va se raréfier au fil du temps conformément aux dispositions du Code du développement territorial (CoDT) qui régit l'aménagement du territoire et l'urbanisation en Wallonie, et plus spécifiquement à son schéma de développement du territoire (SDT) qui détermine la stratégie territoriale wallonne.*

L'époque où l'on créait des nouveaux quartiers et des nouvelles voiries au milieu des champs est révolue. En la matière, la volonté communale est de limiter l'extension urbaine de manière à

préservé les terres agricoles et à lutter contre l'étalement urbain. Durant les 20 prochaines années, quelques quartiers qui nécessiteront des voiries vont encore émerger çà et là, dans des poches d'urbanisation déjà existantes. Mais même en accordant uniquement des noms de femmes aux futures voiries, ce qui sera quasiment le cas, nous n'atteindrons jamais 50% des noms de rues.

Pour y arriver, il faudrait commencer à débaptiser des rues existantes pour les féminiser. Ce serait à la fois excessif et source d'une montagne de contrariétés sur le plan administratif pour des milliers de citoyens ».

Quant au nombre de futures rues à créer et à dénommer en 2024 ou ultérieurement sur l'ensemble du territoire communal, il est difficile à définir. Il va dépendre des projets qui pourront éclore. On sait par exemple que la ville a prévu de permettre la réalisation

d'un éco-quartier à Erpent. Toutefois, la configuration finale de ce quartier n'étant pas encore précisée, il est impossible de prévoir le tracé des voiries, ni leur nombre.

On rappellera également le projet de construction d'un quartier de vie mené par Thomas & Piron Bâtiment sur le site de l'ancienne caserne du Génie rue de Dave (voir CJ n°113). Il devrait aboutir à la création de nouvelles voies et espace publics. Si les lignes directrices du projet ont été définies, sa configuration finale ne l'est pas encore. L'inconnue reste donc entière.

La ville de Namur dispose d'un outil informatique qui permet de découvrir l'évolution du cadastre, de la toponymie, une planothèque et même une cartographie en ligne. Plus d'infos sur <https://www.namur.be/fr/ma-ville/amenagement-du-territoire/cartographie>

ACTUALITÉS

Un nouveau comité de quartier

« La Dame à Barbe »



Depuis près d'un an, un nouveau comité de quartier a vu le jour à Jambes. « La Dame à Barbe », c'est son nom, est né à l'initiative des habitants des rues de Géronsart et des Verreries, du bas de la Montagne Sainte-Barbe (jusqu'à la Croix d'Occis), de l'avenue de la Dame, de la chaussée de Liège (jusqu'au pont du chemin de fer) et de l'avenue Jean Materne (jusqu'au passage à niveau).

Il ambitionne de dynamiser et d'améliorer la vie du quartier d'une part, et de sensibiliser les autorités publiques aux difficultés rencontrées au quotidien par les riverains d'autre part.

L'élément déclencheur de la création du comité est la réunion publique de présentation des aménagements futurs des passages à niveau de Jambes. Selon Jean Mansuy, initiateur du comité, « si le projet devait voir le jour tel quel, il impacterait inévitablement la vie des habitants. L'idée est de rendre le riverain acteur de son

Jean Mansuy est à l'origine du Comité de quartier la Dame à Barbe à l'est de Jambes

environnement. À la suite de cette réunion, j'ai déposé des petits tracts dans quelque 400 boîtes aux lettres du quartier. J'y invitais les riverains à se réunir pour créer un comité. La première réunion s'est tenue le 26 juin dernier. Nous étions 7 ou 8 personnes. On s'est rapidement rendu compte que nous partagions une vision commune de ce pourraient être le comité de quartier et les projets à développer. Bien sûr, des préoccupations diverses ont été soulevées comme la mobilité, l'insécurité et la propreté mais, loin d'une approche réactive, il se dégageait une volonté de mener des actions positives, génératrices et facilitatrices de liens, avec un réel désir de faire vivre le quartier ».

Une motivation est multifactorielle

Parmi les motivations évoquées figure l'envie de rompre l'isolement du quartier provoqué par le chemin de fer. Il s'agit d'une zone géographique très résidentielle. « Pour en sortir et exercer une quelconque activité, il faut nécessairement traverser le passage à niveau, lequel crée une frontière artificielle qui neutralise le sentiment d'appartenance au centre de Jambes » explique Jean Mansuy.

La dynamisation passera par la création d'événements et par l'aménagement ou le réaménagement d'espaces dans le quartier. Un premier événement a eu lieu à l'occasion de la Saint-Nicolas : le grand saint a circulé dans le quartier en distribuant près de 4 kg de clémentines et pas moins de 15 sacs de bonbons. L'opération a extrêmement bien marché. Il est plus que probable que nous renouvelions l'expérience cette année-ci », avance l'initiateur du comité.

En 2024, le comité prévoit également une visite du quartier et de ses riverains guidée par Bernard Watelet, Président de la Fédération des guides touristiques, ainsi que l'organisation de la fête des voisins soit le 31 mai, soit le 2 juin (c'est le lieu qui déterminera la date) et d'un vide-dressing au mois d'octobre.

Mieux vivre dans le quartier

Au programme des aménagements figure par exemple la création d'un potager partagé. Différents terrains du quartier pourraient s'y prêter. L'heure est aux négociations. Jean Mansuy lance d'ailleurs un appel à tous les riverains désireux d'accéder à un tel potager et



les invite à se manifester. Pour financer celui-ci, le comité étudie la possibilité, entre autres, de déposer un dossier dans le cadre de la campagne du budget participatif 2024 de la ville de Namur.

Le comité aimerait aussi sensibiliser les autorités à la dangerosité de deux zones de croisements du quartier : le carrefour de la rue des Verreries avec la Montagne Sainte-Barbe, et l'intersection entre la Montagne Sainte-Barbe, la chaussée de Liège, la rue de la Porcelaine et l'avenue de la Dame.

Bien que ce ne soit pas le cœur de son action, le comité entrevoit par ailleurs la possibilité de plaider à l'encontre d'aménagements inadaptés impactant les riverains. Selon Jean Mansuy, « un gros travail de réaménagement de l'espace public doit être réalisé pour rendre le quartier plus attractif, plus convivial et plus sécurisé. Celui-ci connaît parallèlement un vrai problème de mobilité. Il est important que nous puissions définir notre vision de ce que devrait être notre quartier et de le co-construire en proposant des solutions d'aménagements ».

Et de co-construction, il en est question aussi au niveau du comité. Celui-ci se veut ouvert à tous les riverains créatifs désireux de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du quartier et d'y développer des activités. « Nous voulons que chacun puisse venir et repartir quand il le souhaite. Nous sommes encore dans un processus de réflexion à propos de nombreux sujets comme, par exemple, le titre à donner aux riverains qui prennent part au fonctionnement du comité de quartier. Nous ne souhaitons pas les appeler « membres ». Il reste donc à trouver une dénomination qui s'applique à tous, car au sein de la « Dame à Barbe » toutes les décisions se prennent collectivement. En cas de positions divergentes, soit on adopte une solution de compromis, soit la question est mise provisoirement de côté.



La Maison Jamboise

Un premier bilan positif



Il y a un peu plus d'un an, la Maison Jamboise prenait vie au 162 de l'avenue Materne, en face de la Place de Wallonie. Ce projet de longue date se concrétisait, accueillant en son lieu le Syndicat d'Initiative de Jambes et sa galerie Détour.

Un an d'activité et de services à destination des jambois. L'occasion pour Côté Jambes de revenir sur ce carrefour du monde associatif coordonné à la demande de la ville de Namur par le Syndicat d'Initiative de Jambes (S.I.J.).

Au terme de cette première année, les autorités communales comme le S.I.J peuvent se réjouir du résultat obtenu sur le plan de la fréquentation. En date du 30 mars 2024, en sus des structures permanentes, s'ajoutent près d'une vingtaine d'associations locales (remplissant les conditions administratives) qui accèdent sans frais aux deux salles de réunion accessibles ; la salle de l'Interfédérale des Mouvements patriotiques jambois et la salle Beauregard.

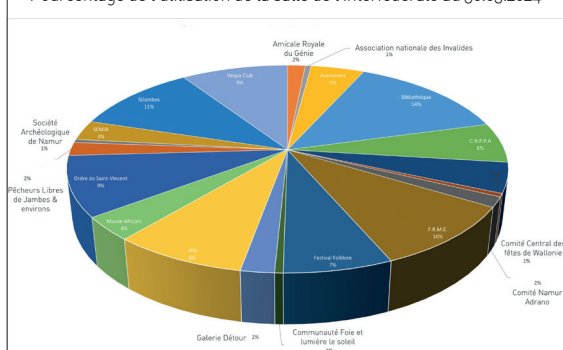
À l'arrière de la Maison Jamboise, contigu à la galerie Détour, se trouve l'auditorium Berthe Pouleur. Il est accessible aux mêmes associations que les salles, mais il s'ouvre à toute autre structure namuroise, moyennant une location via

le service de la gestion immobilière de la Ville de Namur.

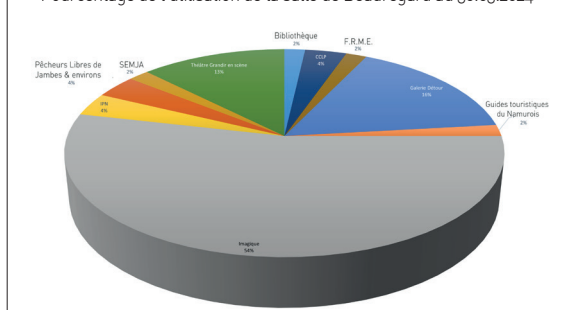
En chiffres, les salles totalisent 272 utilisations qui se répartissent comme suit : 193 de la salle de l'Interfédérale, 56 de la salle Beauregard et 23 de l'auditorium. Rappelons que ce dernier n'est réellement accessible que depuis la mi-septembre 2023.

Une belle fréquentation qui confirme déjà, si besoin en était, la nécessité du lieu et d'un tel soutien de la commune aux associations locales.

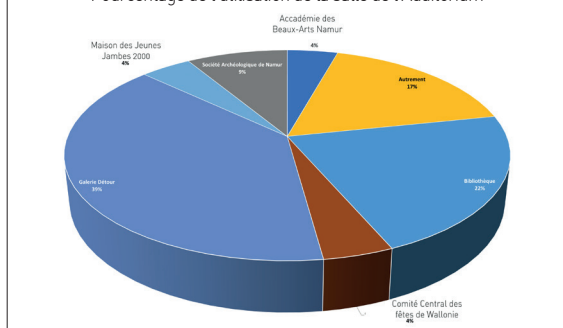
Pourcentage de l'utilisation de la salle de l'Interfédérale au 30.03.2024



Pourcentage de l'utilisation de la salle de Beauregard au 30.03.2024



Pourcentage de l'utilisation de la salle de l'Auditorium



RÉACTION

Tanguy Auspert,
Échevin des bâtiments communaux

La lecture de ce bilan ne fait que me conforter dans l'idée qu'il était primordial d'investir dans un dossier de proximité avec le citoyen. La foule présente lors de l'inauguration laissait présager le succès des installations fraîchement rénovées.

Il n'est, dès lors, plus à prouver que Jambes en avait bel et bien besoin. C'était ma conviction. Et grâce, tant aux services de l'Échevinat des Bâtiments dont j'ai la charge qu'au soutien financier du Collège, j'ai pu concrétiser ce projet. Aujourd'hui, cette réalisation comble toutes les attentes en termes de fréquentation et d'utilisation du monde associatif jambois.

Je ne peux que réitérer mes encouragements exprimés il y a un an : que la Maison Jamboise vive et perdure ! Merci au SIJ ainsi qu'à l'associatif jambois d'assurer le « vivre-ensemble » au cœur de Jambes.

À TOUTES JAMBES

Nouveau :
Cinq abris pour vélos à Jambes



Grâce à la Ville de Namur, Jambes dispose de 5 boxes collectifs pour vélos qui se situent dans des emplacements suggérés par les riverains et comités de quartier, à savoir : un box de 5 places rue de Dave (devant le CPAS) et un second de 5 places à l'angle de la rue de Dave et la rue Lambin, deux de 5 places rue de Francquen à hauteur du bld de la Meuse, quatre de 5 places rues de la Poudrière et des Comognes, et deux de 12 et 5 places place Saint-Calixte. Un emplacement dans un box collectif vous coûtera 45 €/an. Info : 081 24 65 84, gestion.stationnement@ville.namur.be

La Nuit Blanche namuroise

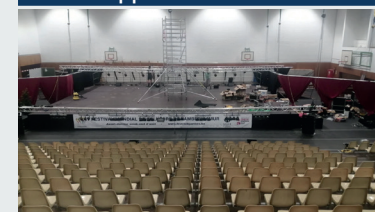
**NUIT
BLANCHE
NAMUR**

À l'occasion de la première édition de la Nuit Blanche namuroise, le Musée de la Tour d'Anhaive vous invite à venir découvrir le folklore jambois, témoin du passé maraîcher de Jambes, à travers un spectacle des Masuis et Cotelis et une exposition sur l'évolution de l'occupation de Jambes.

Le 24 mai 2024, de 18h à minuit, 1, Place Jean de Flandre, 5100 Jambes.

Événement gratuit
Place Jean de Flandre 1
www.anhaive.be

Festival Mondial de Folklore
Appel à bénévoles



Pour la mise en place de sa 62^e édition qui se tiendra du 16 au 19 août prochain, le Festival mondial du Folklore de Jambes-Namur cherche des bénévoles. Vous êtes jeune ? Vous avez les bras solides et de l'énergie à revendre ? Vous aimez le folklore et plonger dans l'organisation d'un événement de renommée mondiale vous intéresse ? Rejoignez l'équipe des bénévoles en vous inscrivant sur le site internet à l'adresse suivante : <https://festfolkjambes.be/candidatures/benevolat/>

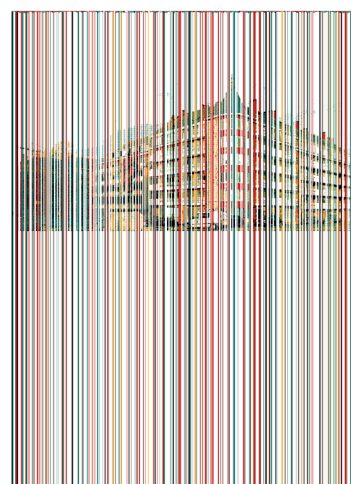


Noëlle Koning
Et pourtant, le bruit des b. 110 x 120 cm. 2024
Techniques mixtes sur toile.

Vincent SMETS

Du 15/05 > 15/06/2024

Après une formation en gravure à l'Académie des Beaux-Arts de Namur, j'aborde depuis 2015 la photographie, l'infographie et la sérigraphie. Ces trois techniques se mêlent pour construire mon travail actuel. L'influence de la gravure reste néanmoins très présente; petits formats intimistes, couleurs rares et sobres. Mon travail porte essentiellement sur la mémoire et les traces de notre quotidien. Les traces au sens large; traces laissées par l'homme, la nature, toutes ces choses presque invisibles qui autour de nous se délitent et s'effacent lentement.



Vincent Smets - *Fading Cities*

Dans la lumière du noir

Du 26/06 > 17/08/2024

Cet été, à travers la peinture, la sculpture, le dessin, la gravure, la photographie, l'installation... la galerie Détour fera l'éloge de la couleur noire et de ses multiples nuances et variations.

Artistes invités : Alexandre Christiaens, Kikie Crèvecoeur, Jean Dalemans, Gérald Dederen, Jean-Michel François, Florence Fréson, Marie Girard, Ado Hamelryck, Anne Jones, Anne Mare Klenes, Isabelle Linotte.

Galerie DÉTOUR

À l'arrière du 162 de l'Avenue Jean Materne (accès via le parc reine Astrid)
info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be



Windows Story

À votre service depuis 1985



Châssis aluminium SCHÜCO



Ritsscreens Verano - www.verano.be

Produits de fabrication belux



Pergola bioclimatique électrique



- Volets avec automatisme et domotique
- Portes de garage Hörmann
- Menuiseries extérieures
- Moustiquaires ALU sur mesure
- Protections solaires pour intérieur et extérieur
- Screens de tout type, bannes solaires
- **Devis gratuit**

Visitez notre showroom

Chaussée de Liège, 320 - 5100 Jambes
Sortie arrière du magasin Carrefour

Jeudi et vendredi 11h - 18h
Samedi 10h - 15h
Et sur rdv

+32 (0)81 65 58 22 - +32 (0)475 41 20 69
windowstory@live.be



VOS IMPRIMÉS IMPRESSIONNENT

IMPRIMERIE VERTE



Rue des Gerboises 5
5100 Naninne
+32(0)81 40 85 55
www.nuance4.be
info@nuance4.be

